



## **ARRETÉ N° A 2017 - 316**

**OBJET : Arrêté fixant la liste annuelle d'aptitude des personnels sapeurs-pompiers ayant le statut de formateurs de niveau 1 ; 2 ; 3 du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.**

- VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L1421-1 à L1424-76 – R1421-1 à 1424-57 ;
- VU Code de la Sécurité Intérieure notamment son livre VII ;
- VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2005 relatif à l'attribution par équivalence des attestations et diplômes de spécialités des sapeurs-pompiers ;
- VU l'arrêté ministériel du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU l'arrêté ministériel du 13 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU Plan Pluriannuel de Formation 2015-2016-2017, annexe 1, adopté par délibération du Conseil d'Administration n° 2014-35 du 17 décembre 2014 ;
- VU l'arrêté n° A 2016-1139bis du 3 septembre 2016 portant délégations de signature du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura ;
- SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

### **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** La liste d'aptitude à l'encadrement des formations des sapeurs-pompiers du Jura s'établit comme suit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

<b>DEGRÉ DE SPECIALISATION</b>	<b>CIS ou SERVICE D'APPARTENANCE</b>	<b>NOM, PRENOM</b>
3	DD SIS	NIDERLENDER Thibaut
3	DD SIS	BRUEY Christophe
3	DD SIS	DECKMIN Wilfried
3	DD SIS	RIGAUD Franck
3	BLETTERANS	CHATELAIN Jean-Louis
3	GRAND DOLE	LETOURNEUR Raphaël
3	GRAND DOLE	PICARD Jean-Paul
3	LONS LE SAUNIER	BULLY Hervé
3	ORCHAMPS	SOURBIER Frédéric
3	SAINT CLAUDE	OLLITRAUT Frédéric
2	ARBOIS	GRILLOT Olivier
2	CHAMPAGNOLE	GUYON Jérôme
2	CHAMPAGNOLE	VIONNET Franck
2	CODIS-CTA	GELEY Sébastien
2	GLOG	BOUVIER Pascal
2	GLOG	FREDY Damien
2	GRAND DOLE	BERTRAND Sébastien
2	GRAND DOLE	BLANOT Jean Marc
2	GRAND DOLE	BLATEYRON J.Michel
2	GRAND DOLE	BRENET Philippe





DEGRÉ DE SPECIALISATION	CIS ou SERVICE D'APPARTENANCE	NOM, PRENOM
1	SAINT-JULIEN-SUR-SURAN	MARMET Arnaud
1	SAINT-JULIEN-SUR-SURAN	MOUNIER Thomas
1	SALINS-LES-BAINS	MORIN Florence
1	SALINS-LES-BAINS	POMERAT Benoît
1	SELLIERES	BALAZS Romain
1	SELLIERES	GRANDJEAN Jean-Charles
1	SELLIERES	GAULET Rémi
1	VIRY	BURDEYRON Thomas
1	VIRY	DEVAUX PELLIER Sébastien
1	VOITEUR DOMBLANS	LAMBERET Rémy

**Article 2** Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent former les sapeurs-pompiers au sein du SDIS du Jura ;

**Article 3** Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

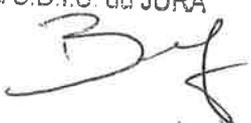
- 1 : Formateur de niveau 1
- 2 : Formateur de niveau 2 (Responsable pédagogique)
- 3 : Formateur de niveau 3 (Organisateur de formation)

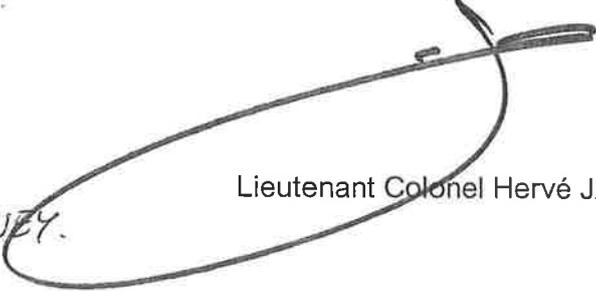
Fait à Montmorot, le **27 FEV. 2017**

Pour le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie  
et de Secours du Jura,  
et par délégation  
Le Directeur Départemental des Services  
d'Incendie et Secours Jura,

Copie certifiée  
conforme à l'original

Le Chef du Service Formation  
du S.D.I.S. du JURA

  
Adjudant Christophe BRUZY.

  
Lieutenant Colonel Hervé JACQUIN